

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-145

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 17 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, convoqué suite à l'absence du quorum de la séance du Conseil Communautaire du mardi 10 décembre 2019 à Assais les Jumeaux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

17 présents + 4 pouvoirs (21 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT (départ de Mme NOLOT)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

4 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric LIAIGRE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Excusé (e) s : Lucette ROCHER, Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 11 décembre 2019

**MEDIATHEQUE
Convention « En attendant Noël »**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver les termes de la convention telle que jointe en annexe,

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette convention.

A Airvault, le 17 décembre 2019
Le Président,
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20191231-56-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

1- EN ATTENDANT NOEL

Dans le cadre de l'offre culturelle proposée par la médiathèque auprès des différents publics du territoire, nous poursuivons le partenariat avec le CSC de l'Airvaudais et du Val du Thouet et proposons le programme « **En attendant Noël** », avec plusieurs rendez-vous, en direction d'un public familial :

- Le jeudi 5 décembre 2019 : Atelier Noël intergénérationnel à la maison de retraite de Saint-Loup avec les tout-petits du Relais Petite enfance et la médiathèque ;
- Le mercredi 11 décembre 2019 : « les surprises de Noël », projection spéciale de films pour les enfants du centre de loisirs et aussi tout public, à la médiathèque (4 séances) ;
- Le samedi 14 décembre 2019, de 14 h 30 à 16 h 30, à la Médiathèque, atelier « Je prépare Noël en famille », animé par Sylvie Le Mercier, création de décoration de Noël ;
- Le jeudi 19 décembre 2019 : spectacle familial au Centre de Loisirs avec la Cie Le Zébrophone « Conte en liberté » (vers 18 h 30). Avec la présence d'1 ou 2 agents de la médiathèque sur place.
- Le vendredi 20 décembre 2019 à partir de 18 h 30, soirée « Rêves party » pour les adolescents, animée par 2 bibliothécaires, à la médiathèque.

L'estimation financière :

	Prévisionnel	Participation CDC AVT	Participation CSC
Intervention Sylvie Le Mercier	50 € brut l'intervention du 14/12/2019	50,00 euros	
Soirée spectacle ** « Conte en liberté » Du 19/12/19	664,66 € dont 550,00 de coût artistique	332,33 €	332,33 €
TOTAL		382,33 euros	332,33 euros

****Contrat Cie Zébrophone pris en charge dans sa totalité par le Centre Socio-Culturel.**

La Communauté de Communes AVT s'engage à participer à hauteur de 332,33 € pour l'accueil du spectacle. Frais de repas à la charge du CSC.

Il est proposé aux élus de valider le projet de convention encadrant ce partenariat entre le CSC et le service médiathèque et d'autoriser le président à signer cette présente convention.

Préfecture

079-200041416-20191231-56-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48